Cinquante cinquième année. - N° 133 A Vendredi 9 juillet 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 275

## 21 – CÔTE-D'OR

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

## Ventes et cessions

828 790 600 RCS Dijon.
**BACO.**
*Forme :* Société à responsabilité limitée.
*Capital :* 10000.00 EUR.
*Adresse :* 26, Boulevard de la Défense, 21000 Dijon.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* PRO LAVAGE SARL au capital de 1 000 € Siège social : 26 boulevard de la Défense 21000 DIJON RCS : DIJON 800 603 789 BACO S. A. R. L. au capital de 10 000 € Siège social : 26, boulevard de la Défense 21000 DIJON R.C.S. : DIJON 828 790 600 AVIS DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE BACO PAR PRO LAVAGE Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 30/06/2021 La société BACO, S.A. R.L. au capital de 10 000 €, dont le siège social est 26, bd de la Défense – 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro 828 790 600, et la société PRO LAVAGE, S. A. R. L. au capital de 1 000 €, dont le siège social est 26, bd de la Défense – 21000 DIJON , immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 800 603 789, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société BACO par la société PRO LAVAGE. La société BACO ferait apport à la société PRO LAVAGE de la totalité de son actif, soit 477 019,42 €, à charge de la totalité de son passif, soit 546 911,03 €. La valeur nette des apports s'élèverait à - 69 891,61 €. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société ALEXANDRE BASSON IMMOBILIER, S.A.R.L. au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé 26, bd de la Défense – 21000 DIJON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON, sous le numéro 538 474 180, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société BACO depuis le 01/01/2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société PRO LAVAGE. La société BACO sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de

commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de DIJON au nom des deux sociétés le 07/07/2021. Pour avis.

